

Quevaut.

Il s'agit dans le questionnaire ci-dessous de renseignements auxquels on attache la plus sérieuse importance. Prière de vouloir bien le remplir d'urgence, et en apportant dans les réponses tout le soin, toute l'exactitude possibles.

Après le travail fait, prière de le retourner directement et sans retard.

au Secrétaire de L. G. Vioché

Réponses.

1°. Combien y a-t-il dans la commune de pauvres, incapables de travailler, et qui ont besoin d'une assistance habituelle?

Dix

2°. Combien y a-t-il actuellement dans la commune de familles qui sans être tout-à-fait pauvres, et dont le chef peut travailler et travailler, auraient cependant besoin d'être secourues toutes l'année?

Vingt-cinq familles comprenant
soixante dix enfants dont 31 filles
seulement de moins de 10 ans

Combien auraient besoin d'être assistées seulement de temps en temps?
De combien de personnes se composent toutes ces familles réunies? (celles dont il est parlé au n° 2.)

3°. Quelle somme serait nécessaire pour venir en aide aux catégories ci-dessus? (1 et 2.)

de 15 à 1800

4°. Combien y a-t-il dans la commune de mendiants d'habitude, capables de travailler et qui aiment mieux mendier?

Il n'y en a pas

5°. Y a-t-il dans la commune une association pour l'extinction de la mendicité?

Un bureau de bienfaisance
passablement

Fonctionne-t-elle bien?

Oui
La valeur de 800

La mendicité a-t-elle cessé?

Montant des ressources.

6°. S'il n'existe pas d'association, pensez-vous qu'on pourrait organiser un comité d'assistance et proposer avec succès une souscription pour cinq ans, soit en argent, soit en nature, si elle était recommandée et entreprise dans toutes les communes où la mendicité était interdite surtout pour tous les paroissiens?
(Ne vous préoccupez pas trop, en répondant, des difficultés d'exécution; voyez seulement s'il y aurait lieu d'espérer que cette souscription fût bien accueillie par un assez grand nombre d'habitants.)

Nous faisons tous les ans une quête
après la récolte nous recevons ce qu'on
nous présente, argent, grains, pommes
de terre, vêtements. Le produit ne
monte qu'à 800 sous environ. Il n'y
a pas à parler de souscription quinquennale

7°. Quel est le médecin ou quels sont les médecins qu'on appelle dans votre commune en cas de maladie?

Il y a un seul médecin dans le lieu
six kilomètres

Quelle distance ont-ils à parcourir?

Oui

8°. Avez-vous une sœur de charité pour les malades?

Soixante-treize personnes

9°. Combien de décès par an?

Le médecin est rétribué par la commune
et tous les malades sont soignés
gratuitement

10°. Si l'on organisait la médecine gratuite pour les indigents, combien y aurait-il de familles à inscrire sur la liste en se montrant dévoué?

Ces réponses ont été faites collectivement par M^{lle} Lebaire, la sœur et le Souffigne, M^{lle} et Curé

Mettre au dos de la feuille les observations, s'il y a lieu.

Sur le verso, à l'usage de

Dijon le 10 Xbre

Monsieur le Secrétaire,

Le lendemain de la réception du questionnaire
que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai me-
surtout eu pressé de voir M^r Le Maire
pour me consulter avec lui. Il me dit qu'il
n'avait rien reçu de semblable. Espérant
qu'à la poste suivante, il aurait reçu le
même questionnaire, nous avons voulu attendre
comme rien ne lui est parvenu, nous nous
sommes réunis hier, le Maire, la Sœur et moi
et voilà la réponse que nous avons cru
devoir donner en conscience. J'ai réfléchi
depuis et je crois qu'on lui a de 15 à 1800
nous aurons du mettre 12 à 1500.

Quant à la question de l'orphelin faire
par la dernière guerre, M^r Le Maire
y répond. Il a été d'ailleurs dans la dernière
guerre deux hommes Charles dont l'un a
laissé un orphelin et l'autre quatre.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Secrétaire,

Votre très-humble Serviteur

Saint-Cure